



### URGENT !! : Appel à témoignage !!

L'Union des Artistes et d'autres Fédérations professionnelles du secteur artistique se sont réunies car nous sommes conscient·e·s des blocages et incohérences de l'application de la loi du 09 juillet par l'ONEM.

Et d'une manière générale, sur l'application de l'actuel "statut" dit de l'artiste !

L'Union (et d'autres fédérations) vont réagir à cette interprétation que fait actuellement l'ONEM du texte de loi du 8 juillet dernier publié au moniteur et qui ne va pas vraiment (l'interprétation) dans le sens souhaité par le secteur ni d'ailleurs dans le sens où l'avaient imaginé les auteurs de la loi en question ! (aides visant la simplification et des indemnités et compensations d'urgence).

Recueillir un maximum de témoignages nous permettra d'accentuer les incidences négatives des cas de figure très concrets vécus par nos membres respectifs de nos différentes fédérations.

Si votre situation est en blocage ou pose problème, décrivez-nous **très concrètement et succinctement** votre cas de figure. Nous respecterons une totale confidentialité. Nous ne mentionnerons que les situations concrètes sans préciser de qui cela provient.

Vous êtes un·e artiste ou un·e travailleur/travailleuse des arts concerné·es par cette problématique ? , alors décrivez-nous votre situation au plus vite et de manière succincte dans les cas repris ci-dessous:

- ▶ vous avez le statut d'artiste et devez le renouveler ?
- ▶ vous émergez du chômage mais ne bénéficiez pas encore du statut ?
- ▶ vous ne bénéficiez ni du chômage ni du statut au 13 mars 2020 ?

Nous attendons vos témoignages pour **le jeudi 27 août** au plus tard, à l'adresse habituelle:

**info@uniondesartistes.be**

Les Fédérations professionnelles participantes :

Aires Libres

ATPS

Union des Artistes du Spectacle

Ctej Bruxelles

StillStanding For Culture

@CCTA - @RAC

ARRF

@abdil asbl - @Hors Champ

---

[Suivez-nous sur Twitter](#)   [Rejoignez-nous sur Facebook](#)   [Recommandez nous à un ami](#)



UNION DES ARTISTES

*Copyright © \*|CURRENT\_YEAR|\* \*|LIST:COMPANY|\*, Tous droits réservés*

UNION DES ARTISTES DU SPECTACLE asbl  
Galerie Agora - Rue Marché aux Herbes, 105/133  
1000 Bruxelles  
Permanence les lundis, mardis et jeudis de 10h à 14h  
Téléphone & Fax : + 32 2 513.57.80  
info@uniondesartistes.be  
www.uniondesartistes.be  
Banques: BE57 0000 2071 3035 - BE41 3101 6452 3810  
Numéro d'entreprise : 410.857.554

[Désinscription](#)   [Mettre son profil à jour](#)



*Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles - Service Théâtre  
et de la Commission Communautaire française*

---